



OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as "developed", "industrialized" and "developing" are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact <u>publications@unido.org</u> for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

20485-F

Distr. LIMITEE

PPD.267(SPEC.) 15 décembre 1993

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Original: FRANCAIS

Réunion regionale sur l'integration de la femme dans le secteur des agro-industries en Afrique Arusha, Tanzanie, 17-20 janvier 1994 427 tacks day 1 s

INTEGRATION DES FEMMES DANS LE SECTEUR AGRO ALIMENTAIRE EN AFRIQUE*

Preparé par

Mme. I. Berrouane Consultante - ONUDI

^{*} Ce document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

PLAN DETAILLE

Introduction intérêt du sujet

- 1- Le secteur agricole et agro-alimentaire en Afrique
 - 1-1 Contexte économique de l'agriculture africaine:
 - 1-2 Typologie du secteur agro-alimentaire selon l'échelle de production
 - 1-3 Evolution récente du secteur agro-alimentaire
 - 1-4 L'agro-alimentaire en Afrique: de mauvais choix stratégiques ?
 - 1-5 Vers des stratégies mieux adaptées aux conditions socio-économiques locales
- 2- Le travail féminin dans le secteur agricole et agroalimentaire:
 - 2-1 Le manque de statistiques fiables
 - 2-2 Le travail féminin dans la production agricole
 - 2-3 Le travail féminin dans l'agro-alimentaire traditionnel et artisanal
 - 2-4 Le travail féminin dans l'agro-industrie (= secteur agro-alimentaire moderne)
 - 2-4-1 La femme en tant qu'ouvrière (travail non qualifié)
 - 2-4-2 la femme en tant qu'agent de maîtrise ou cadre (travail qualifié)
- 3- Contraintes au développement du travail féminin
 - 3-! Contraintes d'ordre social
 - moeurs, traditions, coutumes de la société patriarcale
 - poids des tâches domestiques (contrainte temps)
 - poids des grossesses multiples et répétées;
 - absence d'un planning familial et de moyens contraceptifs;

- 3-2 Contraintes d'ordre macro-économique:
 - crise économique et chômage masculin
 - faible création d'emplois, qui sont avant tout réservés aux hommes;
- 3-3 Contraintes d'ordre matériel:
 - difficultés d'accès aux moyens de production (terre, crédit, intrants, techniques)
- 3-4 Contraintes de formation, de compétence et d'information
 - analphabétisme
 - manque de formation et d'informations sur les opportunités de création d'activités
- 4- Mesures pour une meilleure intégration de la femme rurale dans l'agriculture et l'agro-alimentaire:
 - 4-1 Mieux répondre aux véritables besoins exprimés par les femmes rurales
 - 4-2 Allégement des travaux domestiques
 - 4-3 Amélioration de la productivité du travail agricole féminin
 - meilleur accès à la terre
 - meilleur accès aux techniques agricoles
 - meilleur accès au crédit
 - meilleur accès aux intrants
 - 4-4 Accès à une activité génératrice de revenu
 - 4-5 Accès aux divers services sociaux
- 5- Recommandations

Annexe: L'introduction de séchoirs solaires améliorés au SENEGAL (expériences menées par le GRET français)

INTRODUCTION

L'intégration de la femme dans l'agro-industrie relève d'une problématique plus globale, qui est celle de :

"l'intégration de la femme dans le développement économique"

ou, dit autrement:

"l'émergence de la femme en tant qu'acteur dynamique du développement, et non plus en tant que spectateur passif".

Ce thème de l'intégration des femmes au développement est apparu au début des années 70, lorsque décideurs et chercheurs reconnaissent que:

"les femmes ne sont pas seulement des mères, bénéficiaires passives du développement en général et des programmes d'action sociale et de planification familiale en particulier, mais également des agents économiques responsables de certains aspects essentiels de la production et du développement économique dont la contribution pourrait être renforcée par des programmes et des projets de développement mieux adaptés"

Désormais on reconnait à la femme un double rôle:

- 1- <u>Un rôle procréateur</u>, qui englobe les activités procréatrices ou d'entretien des ressources humaines. Ces activités assurent la reproduction et l'entretien du ménage et de la collectivité, y compris la corvée de combustible et d'eau, la préparation des aliments, le soin des enfants, l'éducation, les soins de santé et l'entretien du foyer; ces activités, considérées souvent comme non économiques, sont généralement non rémunérées et exclues de la comptabilité nationale des revenus.
- 2- <u>Un rôle producteur</u>, qui englobe les activités productives ou économiques; ces activités sont toutes les tâches qui contribuent à la vie économique du ménage et de la collectivité, par exemple l'agriculture et l'élevage, l'artisanat, le commerce et les emplois salariés (2).

⁽¹⁾ Revue "Femmes 2000", publiée par la division de la promotion de la femme, Centre pour le Développement Social et les Affaires Humanitaires, BP 500- A 1400, Vienne, AUTRICHE.

⁽²⁾ Concepts de base tirés du document du Fonds des Nations Unies pour la population intitulé "incorporer les femmes dans le secteur population et développement".

Le thème de "L'intégration des femmes dans l'agroindustrie" a déjà fait l'objet d'un travail par un groupe d'experts réunis sous l'égide de l'ONUDI à Vienne (AUTRICHE) en octobre 1985.

Appliqué au continent africain ce thème s'avère intéressant pour 2 principales raisons:

- d'une part les industries agro-alimentaires occupent une place importante dans les économies africaines et peuvent servir de base à un développement économique axé sur la transformation des matières premières agricoles locales;
- d'autre part ces industries pratiquent à grande échelle ce que la femme rurale africaine réalise tous les jours lors de la préparation et de la cuisson des repas, de la transformation et de la conservation traditionnelle des denrées alimentaires.

La femme rurale africaine assure 70 % du travail agricole, 100 % de la transformation des produits de base (3); il est logique de penser que le secteur agro-industriel (de la plus petite échelle à la plus large) constitue pour ces femmes la meilleure porte d'entrée dans l'activité industrielle.

⁽³⁾ Revue SPORE N°44, avril 1993, édité par le Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale (CTA), Wageningen, PAYS-BAS.

I. LE SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

Nous entendons par secteur agro-alimentaire (en anglais Food Processing Industry) l'ensemble des activités de transformation, stockage, conditionnement de matières premières agricoles destinées à l'alimentation.

Dans la mesure où ce secteur est lié à l'agriculture, dont il utilise les produits bruts, il est nécessaire de tracer brièvement le contexte agricole dans lequel il se situe.

1.1 Contexte économique de l'agriculture africaine:

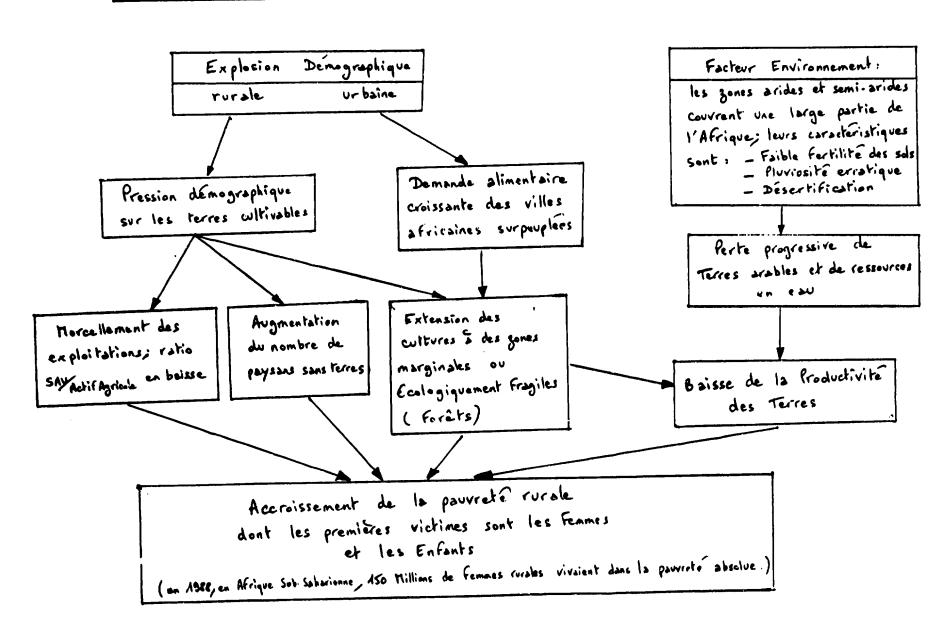
En Afrique sub-saharienne, la production agricole ne suffit plus pour nourrir toute la population. Pour la seule année 1988, les pays de cette région ont importé près de 9 millions de tonnes de produits alimentaires.

Cette dépendance alimentaire ne fait que s'aggraver, puisque la croissance de la production agricole demeure inférieure à l'accroissement démographique. Les conséquences sont dramatiques: déjà plus du 1/4 de la population d'Afrique subsaharienne souffre de sous-nutrition.

Pour inverser la tendance, certaines sources estiment que la production agricole en Afrique doit augmenter au rythme de 4.5% par an $^{(4)}$.

Le schéma suivant indique comment les Contraintes démographiques et d'environnement (sols pauvres, sécheresse) se combinent pour tendre à une baisse de la productivité des terres et à un accroissement de la pauvreté rurale.

^{(4) &}quot;The African Women Leaders in Agriculture and The Environment Program", Summary of The Program Strategy, Winrock International Institute for Agricultural Development - April 1991.



a

Face au manque de terres agricoles, les hommes quittent la campagne à la recherche d'un emploi en ville : ils laissent derrière eux femme et enfants qui deviennent les victimes vulnérables de la pauvreté en milieu rural.

Le FIDA estime que, dans le monde, 600 millions de femmes rurales vivent en état de pauvreté absolue, dont 150 millions pour la seule Afrique Sub-Saharienne (5).

C'est dans ce contexte de crise (faible croissance agricole, pauvreté rurale, explosion démographique, urbanisation rapide) qu'évolue le secteur agro-alimentaire en Afrique.

Dans les paragraphes suivants, nous proposerons une typologie du secteur et nous étudierons son évolution.

1.2- Typologie du secteur agro-alimentaire selon l'échelle de production:

Le secteur agro-alimentaire se divise en trois sous-secteurs selon le volume de production:

- la micro-échelle ou échelle domestique: elle englobe les activités de transformation et de stockage de denrées alimentaires réalisées à l'échelle du ménage rural et gérées le plus souvent par les femmes. Ces différentes activités ont pour but d'assurer la subsistance de la famille, elles sont donc tournées vers l'autoconsommation, il arrive, néanmoins que des surplus de produits soient dégagés et destinés au marché : ils permettent l'acquisition d'un revenu complémentaire pour le ménage rural.
- la petite échelle, ou échelle artisanale : il s'agit le plus souvent d'activités de transformation de produits locaux, faisant appel à une main d'oeuvre saisonnière souvent familiale et tournée vers le marché. Les techniques utilisées restent traditionnelles (exemple type, le moulin traditionnel pour la préparation de l'huile d'olive).
- la moyenne et grande échelle qui devient l'industrie agroalimentaire. C'est une industrie de transformation de produits locaux ou importés, fortement concentrée, utilisant une main d'oeuvre salariée, basée sur une technologie moderne importée.

⁽⁵⁾ IFAD, Issues paper for the regional consultation on the economic advancement of rural women in Sub-Saharan Francophone Africa, Dakar. Senegai, 29 july-2 august 1991.

En Afrique, l'industrie agro-alimentaire a souvent les caractéristiques suivantes :

- 1- <u>transformant d'importants volumes de matières première</u>, elle est située près des grandes villes qui constituent son marché;
- 2- elle est <u>souvent déconnectée de l'agriculture locale</u> car elle s'approvisionne avec des matières premières importées.
- 3- elle est <u>dépendante de l'étranger</u> car sa technologie est importée et à forte intensité de capital.

1.3 évolution du secteur agro-alimentaire :

En dégageant des surplus croissants, l'agriculture peut constituer un puissant stimulant pour le développement du secteur agro-alimentaire.

Mais ce n'est pas l'unique stimulant : le secteur agroalimentaire peut très bien connaître une forte croissance sans qu'il y ait de surplus dégagés par l'agriculture nationale.

En effet, si les activités de première transformation (6) sont étroitement dépendantes des output agricoles locaux, par contre, les activités de seconde transformation (7) peuvent très bien s'approvisionner avec des matières premières ou des semi-produits importés. les principaux stimulants de ces activités de seconde transformation sont la croissance des revenus, le changement des habitudes alimentaires, l'urbanisation rapide.

Il semble donc que tous les facteurs soient réunis pour permettre une forte croissance du secteur agro-alimentaire en

⁽⁶⁾ Les activités de première transformation portent sur des matières premières agricoles: il s'agit par exemple de la transformation des céréales en farine et semoule, de la trituration des graines oléagineuses, de l'extraction du sucre, de l'abattage d'animaux d'élevage.

⁽⁷⁾ Les activités de deuxième transformation portent sur des semi-produits: il s'agit par exemple de la boulangerie/patisserie industrielle, du raffinage de l'huile brute, du raffinage du sucre roux, de la découpe des carcasses d'animaux en morceaux prêts à cuisiner.

Afrique durant les prochaines années, même si la production agricole locale ne suit pas.

Une étude prospective sur l'économie mondiale réalisée par les Nations Unies (8) prévoit les taux de croissance suivants :

Tableau N'1:

Taux de croissance annuels moyens du PIB, des industries manufacturières et légères en Afrique (a)

	PIB	TOTAL INDUSTRIES MANUFACTURIERES	INDUSTRIES LEGERES (b)
Afrique (aride)	5,5	6,2	5,4
Afrique (tropicale)	6,5	6,6	5,3

- (a) basés sur les tableaux 14 et 15 de Léontiev.
- (b) Les Industries légères comportent : les industries agroalimentaires, textiles et habillement, meubles, papier, imprimerie.

D'après cette étude, les industries légères (dont font partie les industries agro-alimentaires) devraient connaître un taux de croissance annuel moyen de :

- 5,4% en Afrique Sub-Saharienne,
- 5,3% en Afrique tropicale,

ce qui constitue un taux de croissance élevé.

Néanmoins, il est permis de se poser la question suivante : la croissance des industries agro-alimentaires modernes sera t-elle profitable à l'agriculture et à l'emploi local et de manière générale au développement rural en Afrique ?

1.4 - L'Agro-Alimentaire en Afrique, de mauvais choix technologiques ?

En matière d'agro-alimentaire, les politiques économiques en Afrique ont souvent opté pour des industries modernes à grande

^(*) Leontiev et al, The future of the World Economy, A United Nations Study, New York, Oxford University Press, 1977.

échelle, au détriment des activités artisanales et villageoises de petite échelle.

Or, ces industries modernes ont les caractéristiques suivantes:

- <u>Grande taille:</u> situées près des grandes villes qui constituent leurs marchés, elles doivent transformer d'importants volumes de matières premières;
- <u>Dépendance technologique</u>: ces industries sont importatrices de technologies modernes à forte intensité de capital;
- <u>Déconnection vis-à-vis de l'agriculture locale</u>: si la matière première locale est insuffisante ou inexistante ces industries s'approvisionnent avec des matières premières importées;
- <u>Forte concentration</u>: ces industries sont le plus souvent concentrées entre les mains de puissants groupes multinationaux ou de monopoles d'Etat.

Dans un livre célèbre (*) Serge MICHAILOF cite le cas de l'industrie de l'huile de palme en Côte d'Ivoire, en particulier de la firme SODEPALM-PALMININDUSTRIE, dont il désapprouve "le gigantisme d'une structure de gestion assurant un contrôle centralisé de 12 ensembles agro-industriels, de 1300 cadres, techniciens et ouvriers agricoles et plus de 70.000 ha de plantation".

L'auteur poursuit en se posant la question suivante :

"Avons-nous affaire à une technologie inappropriée car introduisant un système global de production inadapté aux conditions socio-politiques de la Côte d'Ivoire ? (...) L'industrialisation et la production n'auraient-elles pas dû venir après et non à la place d'un fort développement de la production villageoise et de la transformation artisanale, comme la Côte d'Ivoire l'a par ailleurs remarquablement mis en évidence pour le décorticage du café ?"

D'autres auteurs ⁽¹⁰⁾ reprennent à leur compte le terme de <u>"technologies inappropriés"</u> en raison de l'élimination d'une

⁽⁹⁾ Serge MICHAILOF "Les Apprentis Sorciers du Développement" Economica, Paris, 1984, pages 119 et 124.

⁽¹⁰⁾ Janos FATH, "Women and the growth of Agro-Industries in Developing Countries" Expert Group Meeting on Women in Agro-

multitude de petites unités artisanales génératrices d'emplois et de revenus au profit de quelques grandes usines importées.

De tels choix technologiques ont souvent eu pour effet de priver un grand nombre de ruraux, et notamment des femmes, de leur principale source de revenus.

Un exemple édifiant est donné par l'introduction à Java (Indonésie) de moulins modernes destinés à décortiquer le riz. Jusque là, le décortiquage du riz était une activité décentralisée, génératrice de revenus, traditionnellement réservée aux femmes, très manuelle mais à faible coût. A la suite de l'introduction de moulins électriques dans le pays, on estime que près de 7,7 millions de femmes ont été privées de leur précieux revenu (11).

Ces choix pour des technologies à haute intensité de capital ont des effets désastreux sur le travail féminin; ils invitent à être plus prudents en matière de politique économique et à étudier très sérieusement tous les effets des technologies introduites sur l'emploi des populations les plus vulnérables (notamment sur les femmes rurales).

Dès lors que le chomage et la pauvreté atteignent des niveaux élevés dans les pays en voie de développement, et que ces pays importent à grand frais des technologies de pointe destructrices d'emplois artisanaux (car il s'agit de technologies "capital-intensive"), il devient pertinent d'opter pour des <u>technologies "labour-intensive"</u> c'est-à-dire à forte intensité de main d'oeuvre.

En effet des technologies "labour-intensive" créent de l'emploi. donc des revenus pour les couches les plus défavorisées de la population; il en résulte une demande plus forte en biens de consommation et de production qui a un effet stimulant sur tous les secteurs de l'économie, y compris l'industrie: telle est la théorie défendue par certains économistes du tiers-monde, notamment des économistes indiens. Selon eux "il se pourrait qu'à long terme il s'avère plus "économique" d'appliquer des politiques arriérées en apparence mais, en réalité, plus adaptées à notre économie" (12).

Industries, ONUDI, Vienna, Austria, 14/18 October 1985 - page 15.

⁽¹¹⁾ Mechtild PETRITSH "Women's Participation in Manufacturing in Developing Countries, with emphasis on Agro-Industries", Expert Group Meeting on Women in Agro-Industries, ONUDI, Vienna, Austria, 14/18 October 1985, page 30.

⁽¹²⁾ Devaki JAIN, directrice de l'Institut d'Etudes Sociales de New Delhi (INDE), entretien accordé à la revue CERES, N°100, juillet/août 1984, page 37.

1.5. Vers des stratégies mieux adaptées aux conditions socio-économiques locales :

Opposé au gigantisme et à la concentration d'industries de grande taille, Serge MICHAILOF milite en faveur du <u>pluralisme</u> <u>des modèles technologiques</u> (industriel moderne, seminidustriel, artisanal, domestique).

Edgar PISANI ajoute dans ce sens :

"La clef d'un véritable développement rural susceptible de survivre à l'impulsion initiale donnée par des intervenants extérieurs, de s'autogénérer et d'acquérir la continuité réside dans la substitution d'un modèle participatif au modèle technocratique imposant aux paysans des objectifs productivistes, des technologies modernes et inadaptées et des structures centralisées" (13).

La centralisation et la concentration de l'industrie agroalimentaire a un autre inconvénient: n'étant pas diversifiée, elle ne peut tirer partie de toutes les opportunités de croissance et de développement comme pourraient le faire des acteurs de divers statuts juridiques et de diverses tailles économiques.

Il faut donc <u>promouvoir et renforcer le développement d'une</u> <u>large gamme d'acteurs</u>, à toutes les échelles de production, notamment le secteur coopératif, la petite entreprise privée (rurale ou urbaine) aux côtés des entreprises nationales et des firmes transnationales.

De manière plus précise, il s'agit de contribuer à l'émergence des catégories suivantes (14):

- 1/ Les entrepreneurs ruraux de petite taille engagés dans la première transformation (laiteries à la ferme, moulins à grains, etc...);
- 2/ Les coopératives rurales ayant la capacité d'étendre leur activité de la première à la seconde transformation;
- 3/ Les petites entreprises urbaines capables de répondre efficacement aux exigences d'un marché fluctuant dans divers

⁽¹³⁾ Edgar PISANI, préface au livre de Serge MICHAILOF "Les apprentis sorciers du développement" Economica, Paris 1984.

⁽¹⁴⁾ J.C. SIMON, "A Differentiated Approach to the Industrialization of the Agro-Food Sector in the Developing Countries", UNIDO, 24 July 1984, pages 14 et 15.

créneaux (boulangeries industrielles, boissons sucrées, crèmes glacées, plats cuisinés, etc...);

4/ Les entreprises dans d'autres branches d'activité capables d'absorber et de valoriser les sous produits des industries alimentaires (entreprises de la chimie, de la para-chimie, des cosmétiques, entreprises pharmaceutiques).

L'explosion de la demande urbaine en produits alimentaires transformés, la diversification des statuts et des tailles d'entreprises impliqués dans l'agro-alimentaire, sont autant de facteurs qui devraient offrir de nouvelles opportunités d'intégration des femmes dans ce secteur, de la plus petite échelle à la plus grande. (15).

⁽¹⁵⁾ Janos FATH op.cit. page 34.

II. LE TRAVAIL FEMININ DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

Bien que la division sexuelle des tâches soit variable selon les régions, la règle générale est que les hommes sont plus tournées vers l'économie monétaire et la vie publique; ils ont plus facilement accès à un revenu en espèces au titre de leur activité salariée, de leur artisanat ou de leur culture de rapport. Quant aux femmes, elles se consacrent le plus souvent à l'économie de subsistance, aux cultures vivrières et à l'entretien du ménage.

En milieu rural, le travail féminin comporte donc 3 aspects :

- Les tâches domestiques (corvées d'eau et de bois, préparation des repas, nettoyage;
- La participation à la production agricole et en particulier aux cultures vivrières;
- Les activités lucratives (artisanat, commerce).

Le travail féminin est indispensable à la survie de la famille et à son bien être; la plupart du temps il n'est pas rémunéré bien que certaines activités complémentaires, (notamment la transformation de produits alimentaires) apportent une forte contribution au revenu familial.

Ce travail féminin reste mal connu et difficile à évaluer, car les systèmes en place ne fournissent pas de données éclatées par sexe.

2.1 - Le manque de statistiques fiables:

En Afrique, tous les spécialistes s'accordent à dire que l'apport de la femme dans la production agricole et agroalimentaire est considérable, mais cet apport reste quasiment impossible à quantifier.

En effet, une bonne part de ce travail est réalisée à l'intérieur du ménage ou de la famille n'étant pas directement relié à un revenu, ce travail reste invisible pour la statistique classique.

Il en résulte que, pendant longtemps, le travail féminin a été sous-estimé et que les femmes rurales n'ont pas été impliquées dans les programmes et projets de développement.

Cette situation a sensiblement évolué depuis les 10 dernières années où organismes internationaux, agences de coopération bilatérale et ONG ont commencé à introduire des volets "intégration des femmes au développement" (IFD) dans leurs projets.

2.2 Le travail féminin dans la production agricole:

La femme africaine joue un rôle très important dans le ménage en milieu rural; non seulement elle assure les travaux domestiques (corvée de bois, corvée d'eau, préparation des repas, soins aux enfants) mais elle prend une part active dans les activités productives: travaux des champs, artisanat.

Selon les Nations Unies, plus de 85% des femmes rurales africaines sont impliquées dans la production agricole. Leur participation aux différents travaux agricoles et agro-alimentaires en milieu rural a été évaluée par la FAO: elle est fournie dans le tableau suivant, sous la forme d'une répartition par sexe des différentes opérations.

Tableau N°2:

Répartition de la main d'oeuvre rurale par tâche et par sexe pour toute l'Afrique

	Femmes %	Hommes %
Débroussaillement, piquetage	5	95
Labour	30	70
Semis et plantations	50	50
Binage et desherbage	70	30
Récolte	60	40
Transport des récoltes champs/maison	80	20
Entreposage des récoltes	80	20
Transformation des produits vivriers	90	10
Commercialisation des excédents	60	40
Corvée de bois et d'eau	90	10
Soins aux animaux domestiques	50	50
Chasse	10	90
Cuisine, ménage et soins à la famille	95	5

<u>Source:</u> étude FAO, "Population et main-d'oeuvre dans l'économie rurale" N°45, 1984.

Ce tableau nous fournit des informations très intéressantes :

1/ Les hommes se chargent des travaux les plus durs : débroussaillement, piquetage (= pose de clôture), préparation du sol, mais ces travaux sont intermittents sur l'exploitation; la chasse reste leur domaine réservé.

2/ Les femmes sont fortement impliquées dans les activités agricoles : elles occupent une part prépondérante dans les opérations de binage, le desherbage, l'entreposage, la transformation et la commercialisation; certaines de ces opérations sont pénibles (exemple : le transport des récoltes depuis les champs jusqu'à la maison).

Les femmes assument toutes ces activités en plus des tâches ménagères qui leurs sont traditionnellement réservées, comme la corvée d'eau et de bois, la cuisine, le ménage et les soins aux enfants.

3/ Certaines activités sont partagées à parts égales entre l'homme et la femme, il s'agit des semis plantations et de l'élevage.

Dans ces conditions, la femme rurale a des journées très chargées, qui débutent à l'aurore et ne se terminent pas avant le coucher du soleil. La journée de travail typique d'une femme rurale se déroule de la manière suivante :

"5 heures consacrées aux travaux des champs, 4 à 6 heures consacrées à la transformation des matières premières agricoles, à la préparation des repas, aux tâches domestiques, 2 heures ou plus consacrées à la corvée d'eau et de combustible et s'il reste un peu de temps, il sera consacré à gagner les maigres revenus destinés à l'échat des produits de base pour la famille, notamment les denrées alimentaires. L'éduction et les soins aux enfants sont réalisés simultanément avec toutes les autres tâches" (16).

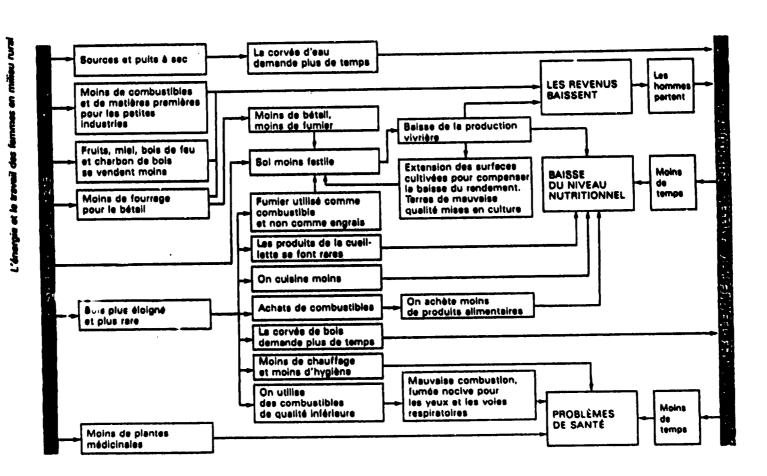
⁽¹⁶⁾ IPAD The economic advancement of rural women, Guidelines for Action, preparation for the Brussels Summit on 25 February 1992.

La charge de travail supportée par la femme rurale africaine continue de s'alourdir sous l'effet des facteurs suivants :

- 1/ <u>la crise économique</u>, le chomage poussent les hommes à quitter la campagne pour chercher un emploi en ville; très souvent, ces hommes jeunes laissent derrière eux des enfants et une femme, cette dernière devenant de facto le nouveau chef de ménage; ainsi, 60% des ménages de la région de Gikongara, au Rwanda, et 37% des ménages de la zone de Bututsi au Burundi, sont gérés par des femmes. Au Mali, une étude conduite dans la région ue Tombouctou et de Gao en 1987 a montré que sur 20.000 chefs de ménage, 1/4 étaient des femmes.
- 2/ <u>La baisse de revenu du ménage rural</u>, la hausse des prix des produits domestiques (inflation) imposent à la femme d'augmenter les heures consacrées à une activité génératrice de revenus.
- 3/ <u>La pression démographique sur les ressources naturelles</u> (terre, eau, forêts) et le défrichage des forets pour l'agriculture sont les causes premières du déboisement et de la pénurie de combustibles en milieu rural; les femmes passent de plus en plus de temps aux corvées d'eau et de bois qui font partie de leurs tâches ménagères traditionnelles.

Le schéma suivant montre très bien comment la crise de la biomasse (bois de feu, charbon de bois, autres combustibles d'origine végétale, fumier) influe sur la charge de travail des femmes en milieu rural (17).

^{(17) &}quot;L'énergie et le travail des femmes en milieu rural", Elizabeth CECELSKI. Revue internationale du travail, Vol 126, N°1. Jan/Fev 1987, p. 55.



2.2.1 Femmes rurales et systèmes de production agricole:

L'intégration de la femme rurale africaine dans la production agricole est différente, selon les conditions socio-culturelles et écologiques locales. Ainsi, en Afrique subsaharienne, nous pouvons distinguer 3 grands systèmes d'organisation de la production agricole dans lesquels la femme rurale joue un rôle différent.

1/ Agriculture dans laquelle les champs sont répartis entre les sexes :

Ce système prévaut dans la zone forestière d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale. Les femmes se voient attribuer des champs séparés où elles sont chargées de cultiver les produits de base consommés par la famille; les femmes prennent toutes les décisions relatives à la culture, réalisent ellesmêmes la plupart des opérations culturels, contrôlent normalement les récoltes et la mise en marché des surplus commercialisables.

Les champs des hommes sont destinés aux cultures de rente, généralement des cultures destinées à l'exportations.

Dans un tel système, les femmes ont de fortes contraintes de temps et ne peuvent mener simultanément un travail salarié.

2/ Agriculture dans laquelle les champs sont travaillés par la famille rurale élargie:

Ce système existe dans la région du Sahel et dans certaines parties de l'Est de l'Afrique.

Là encore, les hommes ont des champs individuels sur lesquels ils pratiquent des cultures de rente, tandis que les femmes ont accès à des champs plus petits qu'elles destinent aux cultures de subsistance de la famille; la différence avec le premier système est qu'ici, les femmes doivent participer aux travaux sur les autres champs, ce qui limite le temps disponible pour une activité rémunératrice.

3/ Agriculture totalement prise en charge par les hommes:

Dans certaines régions d'Afrique de l'ouest, les hommes se chargent à la fois des cultures de subsistance et des cultures destinées au marché, les femmes peuvent ou non travailler sur les champs des maris, mais le plus souvent, elles sont chargées de la transformation des matières premières agricoles et de la commercialisation des produits. Les petits élevages sont du domaine des femmes, y compris les soins donnés aux animaux et la traite.

Dans les trois systèmes, jamais les femmes n'accèdent à la pleine propriété d'un lopin de terre individuel, elles exercent leurs activités selon des méthodes rudimentaires et n'ont qu'un accès limité aux imputs agricoles et aux services (18).

Ces contraintes matérielles et sociales les maintiennent dans un statut défavorisé, sans moyen d'améliorer leur productivité et leurs revenus.

2.2.2 Femmes et travail à domicile:

Lorsque le revenu tiré de la production agricole ne suffit plus. les femmes rurales africaines n'hésitent pas à transformer, conserver, conditionner des produits alimentaires au délà des besoins familiaux afin de dégager une plus grande valeur ajoutée et d'écouler les surplus sur le marché.

Ce travail s'effectue à domicile et constitue le prolongement naturel des tâches domestiques de préparation des repas, de transformation, de conditionnement et de conservation des matières premières agricoles (exemples: travail du grain, extraction de l'huile, séchage et fumage du poisson, etc...)

Citons le cas du Ghana, où toute une série de produits alimentaires finis ou semi-finis sont préparés et vendus par les femmes: Fufu (plat à base de manioc), soupe de poisson, poisson fumé, etc...

⁽¹⁸⁾ IFAD Issues paper for the regional consultation on the economic advancement of rural women in sub-saharan francophone Africa, Dakar, Senegal, 29 July / 2 August 1991 - p.4.

Ce type de travail féminin apporte généralement une contribution significative au revenu familial (19). Sur le plan statistique, il reste très mal cerné car classé dans la catégorie "travail familial non rémunéré". Néanmoins, on estime que 30 à 50% des femmes qui travaillent dans les pays en voie de développement peuvent être classées dans cette catégorie.

Le travail à domicile n'exige pas de qualifications spéciales: il utilise du matériel et des sources d'énergie locales, ne nécessite qu'un petit capital. Outils et compétences se transmettent d'une génération à l'autre au sein d'une même famille, ce qui explique que la femme continue de jouer un rôle majeur dans ces activités productives non rémunérees.

Très souvent, il suffit d'une petite innovation technologique (amélioration technique du matériel, meilleures performances thermiques du four qui réduisent le temps consacré à la recherche du combustible) pour que la femme rurale soit capable d'augmenter significativement sa production et de dégager des surplus commercialisables.

Une autre possibilité d'activité rémunérée est le travail salarié dans le secteur agro-alimentaire artisanal ou moderne.

2.3 Le travail féminin dans l'agro-alimentaire artisanal:

Nous entendons par secteur agro-alimentaire artisanal l'ensemble des petites entreprises de transformation conditionnement, commercialisation de produits agricoles locaux, basés sur des techniques traditionnelles ou intermédiaires, faisant appel à une main d'oeuvre saisonnière souvent familiale et tournées vers le marché. (Les ménages ruraux qui vendent épisodiquement leur surplus de produits transformés ne font pas partie de cette catégorie car ils travaillent à micro-échelle).

Ce secteur agro-alimentaire artisanal se compose d'une multitude d'entreprises de petite taille (restauration rapide, production et vente d'épices moulues, etc...) qui fonctionnent souvent de manière informelle donc hors du cadre légal et officiel de l'économie moderne.

⁽¹⁹⁾ M.F. LOUTFI, Rural Women, Unequal Partners in Development. International Labour Organisation, 1980.

La rapide croissance de ce secteur informel s'explique, selon Petritsch, par les facteurs suivants (20):

- 1/ <u>Les changements dans l'organisation de la production</u> <u>agricole</u> avec l'insuffisance de terres arables, l'augmentation de la pauvreté rurale, l'exode rurale dans les villes;
- 2/ <u>Les changements dans l'organisation de la production industrielle</u> qui conduisent à la disparition de l'artisanat incapable de concurrencer la production en série;
- 3/ <u>L'incapacité des entreprises du secteur officiel de fournir suffisamment d'emplois</u> pour les migrants ruraux et la jeunesse des villes (21).
- 4/ <u>Les politiques d'emploi de nombreux secteurs officiels qui</u> <u>ne garantissent pas un emploi stable et durable</u>, en particulier pour les femmes.

De nombreuses femmes sont employées dans ce secteur informel (mais il n'est pas possible de donner des chiffres précis) car elles y trouvent les avantages suivants :

- horaires flexibles ou qui peuvent être assurés à la maison (travail domestique);
- possibilité de combiner le travail rémunéré avec l'éducation des enfants.

Mais les inconvénients sont :

- une charge de travail accrue,
- un travail peu qualifié, donc faiblement rémunéré et surtout un travail précaire, peu stable, fortement concurrencé par les entreprises officielles qui fabriquent les mêmes produits.

Dans la majorité des cas, la position des femmes dans ce secteur informel se situe dans les zones les moins productrices ou dans des activités auxiliaires.

⁽²⁰⁾ M.Petritsch, op.cit.page 45.

⁽²¹⁾ voir aussi I.Ahmed "Technology and Rural Women in the third world" International Labour Review, Vol 122, n° 4, July, August 1983.

Une exception mérite d'être soulignée, celle d'une minorité de femmes rurales qui occupent une position économique dominante dans le secteur de la pêche artisanale. Les fameuses "Fish mammies" du Ghana et de certains pays côtiers d'Afrique de l'ouest, maitrisent la distribution du po'sson, et d'une grande partie des produits alimentaires. Souvent, avec leur bébé sur le dos, elles voyagent de longues heures sur des camions pour vendre leurs paniers de poisson fumé ou séché sur tous les marchés du pays; une fois leur marchandise vendue, elles deviennent acheteuses de produits de base et de légumes qu'elles écoulent dans leur propre village, remplissant ainsi un double rôle de commercantes. Connues pour leur sens aigu des affaires, certaines de ces femmes qui ont débuté comme simples poissonnières locales, possèdent désormais plusieurs navires de pêche en mer. Leur contribution à l'économie du village et de la région est considérable.

2.4 Le travail féminin dans l'agro-alimentaire moderne:

Le secteur agro-alimentaire moderne regroupe l'ensemble des entreprises de transformation, conditionnement, commercialisation de produits alimentaires de moyenne et grande taille, utilisent une main d'oeuvre salariée, souvent saisonnière et basées sur une technologie moderne à forte intensité de capital.

Nous distinguerons, selon le degré de qualification requis, le cas où la femme est ouvrière et celui où elle est agent de maitrise ou cadre.

2.4.1 La femme en tant qu'ouvrière :

La femme constitue, pour le continent africain, 11% de la main d'oeuvre employée dans le secteur agro-alimentaire moderne (qui comporte les industries alimentaires et industries de la boisson) (22).

En tant que main d'oeuvre peu qualifiée, les femmes disposent d'un temps de formation très court et de taux de salaires très bas. Les conditions de travail sont souvent difficiles (température, humidité élevée), ce qui pousse les patrons à ne déclarer que rarement les accidents de travail.

⁽²²⁾ Mechtild Petritsch, op.cit. page 98.

Les industries agro-alimentaires sont sujettes à de fortes fluctuations de production, liées à la saisonnalité du produit traité, ce qui entraine des périodes fréquentes d'inactivité.

Ces industries ne garantissent pas la stabilité du revenu, ni même la réembauche lors de la saison suivante.

Seules les femmes qui n'ont pas d'autre choix sont amenées à accepter ce type d'emploi saisonnier, donc précaire.

2.4.2 La femme en tant que cadre ou agent de maîtrise:

Rares sont les femmes africaines qui ont eu accès à des emplois qualifiés du secteur agro-alimentaire. Les principales raisons sont :

- le poids des traditions: les postes importants de direction dans l'industrie sont traditionnellement réservés aux hommes, tandis que les femmes occupent des postes secondaires d'administration ou de service social;
- le manque de formation et de qualification dans ce secteur précis, en raison d'une certaine discrimination sexuelle dès l'orientation scolaire puis universitaire.

III. CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DU TRAVAIL FEMININ

Dans un document du FIDA, nous pouvons lire que "les femmes rurales continuent d'être les individus les plus pauvres et les plus vulnérables du monde de la pauvreté"(23).

En effet, la femme rurale pauvre fait face à un triple handicap difficile à surmonter :

- en tant que femme, elle fait face à des contraintes sociales et culturelles qui l'empêchent d'avoir un travail rémunéré, en particulier s'il s'effectue hors du foyer;
- en tant que rurale, elle rencontre des contraintes objectives pour s'instruire se former (en raison de l'éloignement et/ou de l'enclavement), accéder à l'information et aux ressources 'intrants, crédits, techniques);
- en tant que pauvre, elle n'a pas accès aux crédits des banques classiques qui, c'est bien connu, "ne prêtent qu'aux riches".

Nous aborderons tour à tour ces contraintes qui freinent l'intégration de la femme africaine dans le secteur agroalimentaire, en considérant, chaque fois que nous le pourrons, deux aspects:

- l'accès à un emploi salarié;
- la création d'une activité propre.

3.1 Contraintes d'ordre social:

La société patriarcale organise de manière précise la division sexuelle des tâches : elle prévoit que l'homme est versé dans l'économie monétaire, génératrice de revenus, et que la femme s'occupe de l'économie de subsistance du ménage, non génératrice de revenus.

En période de crise, lorsque le travail de l'homme est insuffisant, la femme est encouragée à développer son travail à domicile (tissage, artisanat, transformation de produits

⁽²³⁾ IFAD, "Issues Paper for the Regional Consultation on The Economic Advancement of Rural Women in Sub Saharan Francophone Africa" - Dakar, Senegal, 29 July - 2 August 1991, page 1.

agricoles) ce qui lui permet de travailler tout en s'occupant de son foyer. L'avantage du travail à domicile est qu'il reste conforme aux exigences de la famille conservatrice qui verrait d'un mauvais oeil le travail de la femme à l'extérieur de son foyer.

Qu'il se fasse à l'intérieur ou à l'extérieur du domicile, le travail féminin est toujours limité par les contraintes suivantes:

- <u>la contrainte temps</u>: les femmes ont en moyenne des journées de travail plus longue que celles des hommes : 11 à 14 heures pour les femmes contre 8 à 10 heures seulement pour les hommes; cela s'explique par le fait qu'elles participent au même titre que les hommes à la production agricole et qu'en plus, elles réalisent seules les tâches domestiques très exigeantes en temps; (les activités les plus absorbantes étant le ramassage des combustibles et la cuisine); dans ces conditions, il est difficile d'ajouter un travail rémunéré, si ce n'est au détriment de la production agricole ou des tâches ménagères.
- <u>le poids des grossesses multiples et rapprochées</u>: cette contrainte est agravée par l'insuffisance de la couverture sanitaire, le manque crucial d'un planning familial et de moyens contraceptifs.

3.2 Contraintes d'ordre macroéconomique:

La crise économique et l'insuffisante création d'emplois par rapport aux besoins exprimés, place le travail féminin salarié au second rang des priorités gouvernementales; toute création d'emploi est souvent d'abord proposée à des hommes, sans indications particulières (travail délicat, nécessitant de la finesse, de la dextérité ou de la patience).

Dans certains pays en voie de développement, le taux de chômage féminin est 2 à 3 fois plus élevé que le taux de chômage masculin : les catégories les plus touchées sont les jeunes filles qui arrivent sur le marché de l'emploi et les temmes les plus vieilles . (24).

Face à l'absence de travail salarié ou à son inaccessibilité, l'alternative pour les femmes consiste en la création de leur propre activité génératrice de revenus.

⁽²⁴⁾ Mechtild Petritsch op.cit. page 23.

Dans ce cas, les contraintes sont essentiellement de deux types :

- des contraintes matérielles d'accès aux différents moyens de production (terre, crédits, techniques, intrants) etc...
- des contraintes liées à l'insuffisance d'instruction de formation et/ou d'information.

3.3. Contraintes matérielles:

Les contraintes d'ordre matériel sont d'autant plus fortes que la femme rurale africaine a peu ou pas de ressources propres : en Afrique Sub Saharienne, il y a 150 millions de femmes rurales qui vivent dans un état de pauvreté absolue.

Ces contraintes matérielles s'illustrent à travers les difficultés d'accès aux différents moyens de production, terre, crédit, intrants, techniques.

3.3.1 Difficultés d'accès à la terre:

Les femmes rurales éprouvent d'énormes difficultés pour accéder à la terre bien que, dans certains pays, elles soient reconnues comme agricultrices à part entière par la législation: c'est le cas du Sénégal (25).

Dans la plupart des systèmes de production agricole, elles sont chargées de produire les cultures vivrières destinées à l'autoconsommation : elles n'ont qu'un droit d'usage annuel sur des champs individuels attribués par le chef de famille, mais jamais de titre de propriété sur la terre.

^{(25) &}quot;Stratégies du gouvernement du Sénégal visant à mieux répondre aux besoins des femmes rurales", Conférence régionale sur la promotion économique des femmes rurales, FIDA- Dakar, 29 juillet 1991- page 21.

3.3.2 Difficultés d'accès au crédit :

Privées de terre, incapables d'épargner en raison de la faiblesse de leurs revenus, les femmes rurales africaines ne peuvent fournir aucune garantie au système bancaire classique pour bénéficier de crédits.

Parfois, lorsqu'elles ont cette garantie, la loi les oblige a avoir l'aval de leur mari qui n'est pas toujours disposé à l'octroyer.

D'autre part, les systèmes de crédit classique ne s'intéressent pas particulièrement à cette clientèle féminine qui demande surtout de petits prêts rapportant peu d'intérêts et coûtant très cher en frais de gestion.

Pourtant une remarque importante s'impose: chaque fois que les femmes rurales ont bénéficié de crédits leur taux de remboursement a toujours été plus élevé que celui des hommes.

Cela explique peut-être les succès rencontrés par les systèmes de crédit informels, basés sur une caisse commune villageoise dont le montant est remis à tour de rôle à chaque membre épargnant (principe des tontines sénégalaises).

3.3.3 Difficultés d'accès aux intrants :

Les maigres ressources des femmes rurales africaines sont affectées en priorité aux besoins de consommation; Après, il ne reste plus rien pour acheter les intrants performants (semences sélectionnées, engrais produits phytosanitaires).

Or, ceux-ci permettraient d'améliorer les rendements, d'augmenter les surplus commercialisables, et, en définitive, d'accroitre les revenus.

Il s'agit donc d'un cercle vicieux dont les femmes rurales ne peuvent se sortir sans une aide extérieure (gouvernement, O.N.G., organismes internationaux).

3.3.4 Difficultés d'accès aux techniques :

En milieu rural, les femmes utilisent des techniques très traditionnelles pour conserver, transformer, conditionner les produits agricoles. Ces techniques sont souvent fortes consommatrices de temps et de combustibles. Une enquête menée dans un pays du Maghreb a montré que les femmes rurales passaient en moyenne 4 heures par jour à moudre du blé pour le couscous.

Or, il suffit de petites innovations techniques pour que la femme rurale soit capable d'améliorer la productivité de son travail et dégager des surplus commercialisables.

Citons le cas des fourneaux de cuisine améliorés ou des moulins à céréales améliorés, capables d'économiser un temps précieux qui sera alors consacré à d'autres activités génératrices de revenus.

Très souvent, la femme rurale africaine n'a pas accès à ces techniques et reste prisonnière de ses lourdes tâches domestiques.

3.4 Contraintes de formation et d'information :

L'analphabétisme, le manque de formation et d'information constituent de lourdes contraintes à l'intégration de la femme dans le secteur agro-alimentaire.

En Afrique Sub Saharienne, près de 50% des femmes et 30% des hommes sont illetrés (26).

L'absence d'une instruction de base limite les opportunités d'emploi salarié, empêche l'utilisation d'une technologie améliorée, réduit l'accès aux ressources institutionnelles exigeant de remplir des formulaires ou de constituer des dossiers (crédits bancaires, programmes de formation gouvernementaux).

Après avoir défini les principales contraintes à l'intégration des femmes dans le secteur agro-alimentaire, nous pouvons énoncer un certain nombre de mesures susceptibles d'alléger ces contraintes.

⁽²⁶⁾ United Nations, The World's Women - 1970/1990 - Trends and Statistics, 1991.

IV. MESURES POUR UNE MEILLEURE INTEGRATION DE LA FEMME DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO-ALIMENTAIRE

Avant toute action, une connaissance fine du niveau et de la nature des besoins est nécessaire afin "d'éviter d'apporter aux femmes en quête d'engrais et d'outils des projets de couture, de broderie ou de cuisine, à l'instar des mouvements féminins occidentaux" (27).

4.1 Nieux répondre aux véritables besoins :

Elizabeth CECELSKI (28) nous rappelle les trois principales préoccupations de la femme rurale en Afrique.

- L'alimentation et l'amélioration du niveau nutritionnel de sa famille;
- L'accès à un revenu permettant l'achat de produits manufacturés ou d'intrants;
- L'économie de temps dans les tâches domestiques quotidiennes.

Ces préoccupations peuvent être interprétées en trois objectifs pour des projets visant une valorisation du travail féminin :

- 1) L'allègement des travaux domestiques;
- 2) <u>L'amélioration de la productivité du travail agricole féminin</u> sachant que ce travail est consacré principalement aux cultures vivrières;
- 3) <u>L'accès à une activité rémunératrice</u>, notamment dans la transformation des produits agricoles.

^{(27) &}quot;L'intégration des femmes dans le développement, une nécessité" - Revue SPORE - Bulletin bimestriel du Centre Technique de Coopération Agricole et Rurale - n° 44, Avril 1993 - p.2.

⁽²⁸⁾ E. CECELSKI "L'énergie et le Travail des Femmes en Milieu Rural" Revue Internationale du Travail, volume 126, n° 1, Janvier, Février 1987, p.57.

Ces trois objectifs sont intimement liés, mais le noeud du problème se situe probablement dans le poids des tâches domestiques qu'assume quotidiennement la femme en milieu rural. C'est pourquoi nous aborderons ce point en premier.

4.2 L'allègement des travaux domestiques:

Réduire le temps et l'énergie consacrés aux travaux domestiques, c'est augmenter le temps et l'énergie disponibles pour une activité génératrice de revenus, c'est donc permettre l'accroissement du revenu du ménage, c'est aussi améliorer sa santé et son niveau nutritionnel.

De nombreux auteurs soulignent la forte corrélation entre l'amélioration du revenu de la femme rurale et l'amélioration du bien-être de ses enfants (santé, alimentation).

L'allègement des travaux domestiques suppose :

- une plus grande disponibilité de l'eau (proximité de puits);
- une plus grande disponibilité de bois de feu, ou de tout autre combustible (gaz par exemple);
- l'accès à des techniques plus efficaces de préparation des repas et de cuisson des aliments (moulins à grains, fourneaux de cuisine améliorés, fumoirs à poissons plus efficaces et moins consommateurs de bois); c'est la notion de "Appropriate Technology" de plus en plus utilisée par les organismes internationaux de développement (ONUDI, FIDA).

Des études par pays menées par le Bureau International du Travail montrent que les femmes rurales ont beaucoup moins de temps disponible depuis que la pénurie de bois de feu s'est aggravée et que la production vivrière et les sources de revenus ont diminué à la suite, fut-ce indirectement, du déboisement.

Ces mêmes études remettent en cause de nombreux projets gros consommateurs d'énergie et proposent des solutions de remplacement.

Il s'agit:

- d'une part de mieux gérer les sources d'énergie en milieu rural et d'en augmenter la disponibilité (aménagement rural, reboisements, création de brise-vent et de haies vives entre parcelles);
- d'autre part, de mettre au point avec l'aide des principales concernées (les femmes) des outils de cuisine performants, économisateurs de temps et d'énergie.

Dans ce contexte, estimant que "l'énergie est une excellente base de départ pour s'occuper des soucis essentiels des femmes rurales (alimentation, revenus, économie de temps)", Elizabeth CECELSKI formule deux recommandations pour la réussite de ce type de projets (29):

- 1. D'abord, il faut aborder les problèmes au niveau local et trouver des <u>solutions "sur mesure"</u> car même à l'intérieur d'un pays, les villages diffèrent les uns des autres, notamment par les conditions écologiques;
- 2. Ensuite, il faut adopter une <u>démarche participative</u> dans la conception et l'exécution des projets qui réponde aux préoccupations primordiales des ménages ruraux pauvres.

Un bon exemple de solution "sur mesure" est la technique CHORKOR pour le fumage du poisson mise au point par la FAO au Ghana en 1970. Cette technique s'est révélée beaucoup plus efficace en termes de coûts et d'énergie consommée que les autres méthodes appliquées en Afrique de l'Ouest. Elle consiste à empiler jusqu'à 15 plateaux remplis de poissons sur un four rectangulaire fait d'argile et de matériaux locaux faciles à trouver. La fumée et le charbon sont contenus dans la "cheminée" de plateaux, qui est couverte au sommet. Le poisson est ainsi fumé rapidement et uniformément avec un minimum de manipulations et une consommation de bois réduite. En outre, les femmes souffrent moins de la fumée et de la chaleur qu'avec les autres techniques.

Un deuxième exemple illustre la démarche participative : c'est celui de la diffusion en milieu rural de fourneaux de cuisine améliorés : de nombreuses expériences, menées en Inde et dans d'autres pays en développement ont révélé que, qu'elle que soit la qualité des fourneaux proposés (peu polluants, peu consommateurs de bois, meilleur rendement thermique), "leur acceptation dépendaic du degré de participation locale - féminine spécialement - aux décisions concernant le modèle de fourneau et son emplacement dans la maison". (30).

⁽²⁹⁾ Elizabeth CECELSKI op.cit. page 56.

4.3. L'amélioration de la productivité du travail agricole féminin :

Sachant que le travail agricole des femmes est principalement consacré aux cultures de subsistance, améliorer la productivité de ce travail signifie par conséquent augmenter les ressources alimentaires du ménage, donc son niveau de nutrition.

Pour cela, un certain nombre de contraintes lourdes doivent être levées : nous les aborderons dans l'ordre de priorité.

4.3.1 Meilleur accès à la terre:

Les femmes restent tributaires du chef de famille qui leur attribue un simple droit d'usage sur des champs individuels. Ce statut est précaire dans la mesure où ces femmes n'ont pas de propriété sur la terre qu'elles exploitent. En conséquence, elles ne pratiquent aucune amélioration foncière: ni reboisement, ni plantation de verger, ni irrigation.

Les législations nationales doivent reconnaitre les femmes rurales, en particulier les femmes chefs de ménage (veuves ou dont les maris ont émigré vers la ville), comme des agricultrices et exploitantes à part entière.

4.3.2 Meilleur accès aux techniques agricoles:

De nombreuses enquêtes menées dans les villages africains montrent que les femmes rurales utilisent peu ou pas du tout d'outils agricoles modernes.

Alors que les hommes bénéficient du progrès technique dans le labour, ce qui leur permet de cultiver de plus vastes superficies, les femmes continuent de sarcler, de récolter ou de transformer les produits agricoles de manière très traditionnelle.

⁽³⁰⁾ Michael MANIATES "Collaboration Etat-ONG à la gestion des ressources rurales: le programme indien de fourneaux de cuisine améliorés" UNASYLVA 171, vol 43, 1993, page 23.

De bons outils, de meilleures techniques culturales permettraient aux femmes responsables des cultures vivrières d'améliorer sensiblement leurs rendements.

4.3.3 Meilleur accès au crédit:

Souvent démunies de ressources, n'ayant aucune garantie à offrir, les femmes rurales africaines n'ont pas accès aux crédits bancaires classiques.

Face à cette contrainte, deux expériences méritent une grande attention car elles constituent des ébauches de réponse au problème du crédit en zone rurale pauvre.

lère expérience : les tontines sénégalaises :

Face à l'absence des systèmes classiques de crédit, des systèmes de crédit informels se sont mis en place sur la base de solidarités villageoises. Le principe est le suivant : les habitants qui le souhaitent cotisent dans une caisse commune, ce qui leur donne le droit de bénéficier du montant de cette caisse à tour de rôle et pour une période donnée.

Les tontines sénégalaises ont acquis une bonne réputation dans toute l'Afrique, et même au delà, car elles ont prouvé leur efficacité face à la défaillance des banques classiques.

2ème expérience : la banque Grameon du Bangladesh

Il s'agit d'une institution totalement novatrice, créée en 1976 par Mohammed YUNUS, Professeur en économie. Cette banque défie toutes les conventions et les principes sacrés du système bancaire classique: en effet, son créneau est le crédit aux femmes rurales pauvres.

Une banque peut-elle se reproduire en travaillant uniquement avec des personnes cumulant 3 handicaps : femme, rurale, pauvre ?

L'existence de la Grameen prouve que c'est possible.

Son fonctionnement est le suivant :

- Un test d'admissibilité très strict est imposé à tous les candidats, afin que seuls les pauvres ou très pauvres puissent participer : par exemple les emprunteurs doivent venir de zones rurales et être propriétaires de moins de 0,2 hectares de terres arables;
- les emprunteurs doivent constituer des groupes de 5 personnes dont l'une est désignée comme chef; chaque groupe se réunit une fois par semaine avec un employé de la banque;
- les premiers à bénéficier d'un prêt sont les deux plus pauvres du groupe; si au bout de quelques semaines, il n'y a aucun problème de remboursement, les deux autres membres du groupe reçoivent un premier prêt; le chef du groupe est toujours le dernier à obtenir un prêt;
- Les crédits octroyés sont en général modestes, toujours destinés à des projets générateurs de revenus; le taux d'intérêt est de 16% équivalent à celui des banques commerciales mais bien inférieur aux taux pratiqués par les usuriers;
- La banque n'exige ni garantie, ni répondant, sa seule garantie est le système du groupe de 5 personnes qui se contrôlent mutuellement;
- Une autre caractéristique de la banque Grameen est que 91% des emprunteurs sont des femmes ; le professeur YUNUS, créateur de la Grameen, estime qu' "un emprunt fait à une femme tend à bénéficier davantage à la famille, car les femmes sont en général plus perspicaces et plus à même de considérer les avantages à long terme pour le ménage".

Sur le terrain, les principes du professeur YUNUS remportent un réel succès. Avec un taux de remboursement de 98%, la Grameen couvre aujourd'hui 23 000 villages au Bengladesh, soit 1 million d'emprunteurs (31).

Cette expérience, probante au Bangladesh, est-elle transférable avec succès dans d'autres milieux socioéconomiques, notamment en Afrique Sub-Saharienne ? Les réponses sont mitigées.

Certains auteurs reprochent à la Grameen de fonctionner comme une banque classique puisqu'elle pratique les mêmes taux d'intérêt; ils préconisent de développer plutôt l'expérience africaine en matière d'épargne et de crédit, en particulier d'encourager le système des tontines monétaires basées sur des crédits tournants dont bénéficie chaque cotisant (32).

^{(31) &}quot;Le crédit pour les pauvres en zone rurale: la reproduction de la Banque Grameen du Bangladesh", Coopération Sud, revue éditée par le PNUD-Janvier 1992 - pages 3 à 7.

4.3.4 Meilleur accès aux Intrants:

L'accès aux intrants, qu'ils proviennent du gouvernement ou d'organismes d'aide internationale, est souvent lié au contrôle de la terre et du processus de production; un tel système favorise les cultures de rente dominées par les hommes, et exclue les cultures vivrières prises en charge par les femmes.

Pour rétablir un certain équilibre les gouvernements et les organismes doneurs devraient réserver une part des intrants disponibles aux cultures vivrières, et permettre ainsi aux femmes rurales africaines de sortir du cercle vicieux de faible productivité.

4.4 L'accès à une activité génératrice de revenus:

Ce troisième objectif de la femme rurale africaine est intimement lié aux deux premiers objectifs, puisque:

- l'accès à des techniques améliorées de préparation des repas, de cuisson et de transformation des aliments permettrait de passer du stade autoconsommation au stade de la commercialisation des excédents (ex : poissons fumés, fruits et légumes séchés, plats cuisinés);
- l'accès à des outils et des techniques agricoles plus performants permettrait d'augmenter la productivité du travail féminin. les rendements, donc de produire des surplus pour le marché.

Pour créer sa propre activité génératrice de revenus, la femme n'a pas seulement besoin d'accéder aux moyens de production classiques, terre, crédits, intrants, techniques.

Elle doit avant tout accéder :

- à l'instruction (savoir lire, écrire et compter),
- à la formation notamment en techniques de gestion,
- à l'information (sur les projets, sur les moyens de production disponibles, sur les marchés).

⁽³²⁾ Regional Consultation on the Economic Role of Women in Sub-Saharan Africa, Summary Record of the 26 July 1991 workshop, Reporter: Ms N.KOYARA.

- Enfin, au marché lui-même.

Pour avoir le maximum de chances de réussir. la candidate à la création d'une activité doit :

- avoir bénéficié d'une éducation de base, dans un système éducatif, sans discriminations sexuelles;
- pouvoir accéder à des formations en gestion (33), ou aux conseils d'un vulgarisateur (ou d'une vulgarisatrice!);
- pouvoir accéder à un réseau constant d'informations qui lui permettra de prendre les bonnes décisions aux bons moments;
- être capable de s'organiser, notamment en coopérative, pour faire contrepoid aux commerçants et intermédiaires qui tiennent les marchés et empochent les plus gros bénéfices.

Il s'agit donc, pour les pouvoirs publics. de créer en zones rurales un environnement favorable à la création d'activités féminines génératrices de revenus.

4.5 Accès aux divers services sociaux:

On ne peut parler d'intégration de la femme dans le développement économique si celle-ci ne bénéficie pas de ses bienfaits sociaux.

Nous entendons par bienfaits sociaux :

- l'accès aux services de santé (soins maternels et infantiles);
- l'accès aux services de planning familial et de contrôle des naissances.

Beaucoup reste à faire dans ce secteur, en direction des femmes rurales pauvres en Afrique.

⁽³³⁾ Dans cette optique, l'ONUDI a conçu en 1989 le "Programme de formation à l'intention des femmes chefs d'entreprise du secteur des industries alimentaires."

RECOMMANDATIONS

Tout projet d'intégration économique de la femme rurale africaine doit viser l'un des 3 objectifs suivants:

- alléger ses tâches domestiques, par des techniques simples, maîtrisables, reproductibles localement: c'est la notion de "Appropriate Technology" de plus en plus utilisée par les ONG et les organismes internationaux (voir projet GRET en annexe);
- améliorer la productivité de son travail agricole;
- la faire accéder à un revenu pour les besoins de son ménage.

Atteindre l'un de ces 3 objectifs impose de lever des contraintes multiples, complexes et souvent imbriquées (voir chapitre 3).

Une <u>association africaine pour la promotion de la femme rurale</u> serait le cadre adéquat de concertation et d'action; elle pourrait faire pression sur les gouvernements et les organismes internationaux afin que des projets mieux adaptés aux besoins des femmes rurales soient conçus, avec leur participation et pour leur bénéfice (voir projet GRET en annexe).

Parmi les contraintes évoquées plus haut, la contrainte fondamentale nous semble être celle de l'analphabétisme et du manque d'instruction dont souffre une majorité de femmes rurales en Afrique: il est évident pour tous qu'une personne ignorante et illétrée a peu d'emprise sur son avenir.

Les besoins de formation sont donc énormes: seule une politique "d'éducation pour tous", sans discrimination sexuelle, permettrait de les satisfaire à la base. A un niveau d'instruction plus élevé, il serait utile d'envisager des cycles de formation pour des femmes entrepreneurs, c'est-à-dire désireuses de créer leur propre activité dans le secteur agro-alimentaire.

ANNEXE:

Un projet original du GRET: l'introduction de sécheurs solaires améliorés au SENEGAL

Nous citerons ici la démarche originale du GRET (Groupement de Recherche et d'Echanges technologiques, Paris) qui a conduit direction des projets en femmes nombreux projets consistaient africaines: ces entre autres. l'utilisation d'une énergie gratuite et abondante, le soleil, en vue de sécher de manière traditionnelle toute une série de produits agricoles, café, cacao, fruits, légumes, viandes, poissons. (34)

L'originalité de la démarche du GRET réside dans :

- l'amélioration de techniques traditionnelles déjà connues au sein des populations ciblées;
- l'implication des populations ciblées (notamment les femmes) dans la définition précise de leurs besoins, l'évaluation des modifications techniques proposées par le GRET, la critique des différentes options techniques proposées (démarche participative);
- l'utilisation de matières premières locales, si possible peu coûteuses;
- la formation d'individus qui assureront la fabrication locale de l'outil et son entretien.

Le projet suivant, mené par le GRET dans le village sénégalais de KOUMBIDIA concerne l'introduction de sécheurs solaires du type "tentes"

Les habitants du village utilisaient déjà le séchage solaire pour conserver les produits de la cueillette (herbes, feuilles, baies) et les produits maraichers (oignons broyés puis séchés, tomates broyées salées puis séchées, gombos pilés et séchés). Mais ce séchage traditionnel ne concernait que de faibles quantités de produits, comportait un taux de pertes important (jusqu'à 30 à 50%) et ne permettait qu'une faible durée de conservation.

Le GRET décide d'introduire une innovation technique, il offre à chacun des trois groupements de femmes du village une tente solaire construite à Dakar.

^{(34) &}quot;Le séchage solaire des produits alimentaires" GRET/GERES - Dossier n° 8 - Octobre 1986.

Le nouveau séchoir a la forme d'une tente canadienne avec une charpente en tube métallique. Les faces est, sud et ouest sont en polyéthylène de 150 μm d'épaisseur. La face nord et le plancher sont en plastique noir. Un simple filet sert de claie à l'intérieur du séchoir. La surface de séchage est de 4 m^2 .

La tente solaire permet de sécher 25 kg de poisson en deux jours (avec une teneur en eau finale de 25%), sans infestation, alors que le séchage traditionnel mettait 4 jours avec 30 à 50% de pertes.

L'appareil permet aussi de sécher:

- des oignons et gombos coupés en rondelles, en deux jours;
- des feuilles d'oignon ou de chou, en un jour.

Les femmes apprécient les avantages de la technique (grandes quantités séchées, pertes limitées, séchage de meilleure qualité, durée de conservation plus longue) mais elles lui reprochent son prix excessif et son utilisation collective qui réduit son efficacité: ouvertures fréquentes de la tente pour retourner ou retirer les produits, ce qui entraîne une baisse de la température; courant d'air pendant les manipulations, d'où pénétration de poussières qui salissent les produits.

A la demande des femmes du village, le GRET met au point le séchoir-coquillage à usage individuel, entièrement fabriqué avec des matériaux locaux.

Le séchoir est constitué de deux demi-coques réalisées à partir d'un fût de 200 litres découpé et aplati, peint en noir. Les pieds, les poignées et l'armature de la claie sont en fer à béton de 6 mm, soudés, la claie est un grillage. La demi-coque inférieure est percée de 40 trous de 1 cm de diamètre pour l'entrée d'air, tandis que la demi-coque supérieure porte un trou unique de 8 cm pour la sortie d'air. Le séchoir fonctionne selon le principe du corps noir, avec une surface de séchage de 0,25 m².

Ses principales qualités sont :

- la solidité,
- la simplicité d'utilisation, la facilité de déplacement,
- un temps de séchage de deux jours maximum, avec une excellente qualité de séchage. (Le produit conserve sa couleur; pas de croûtage, ni de poussière);
- un double usage, soit en tant que séchoir, soit en tant que...garde-manger!

Le séchoir-coquillage a été largement adopté par les femmes de KOUMBIDIA. Sa construction en petites séries est assurée par un artisan ferronier de la région qui n'utilise que des tôles de récupération. Le succès du séchoir a attiré des délégations

d'autres villages qui ont décidé de passer commande malgré le prix encore un peu élevé (10 000 FCFA pour une commande unitaire, 7 300 FCFA pour une commande groupée).

Séchoirs-tente et séchoirs-coquillage ont permis aux femmes de KOUMBIDIA de sécher plus de produits avec une meilleure qualité; les surplus dégagés ont pu être commercialisés en ville et ont apporté un revenu complémentaire substantiel aux ménages.

Le projet KOUMBIDIA est une réussite car il correspond à des besoins réels exprimés par la population du village.

Une phrase, tirée de l'introduction du livre résume bien l'esprit qui anime les concepteurs du projet:

"introduire le séchage solaire dans les pays du tiers-monde n'a de sens que si cela contribue à leur développement et à la maitrise de leur devenir par les populations concernées" (35).

^{(35) &}quot;Le séchage solaire des produits alimentaires", GRET, op.cit.page 3.

L'INTEGRATION DES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Principales rencontres internationales sur ce thème durant les 20 dernières années

Manifestations organisées par l'ONU:

1975:

l' Conférence mondiale sur les femmes à Mexico, organisée sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies.

1976/1985:

Décennie des Nations Unies pour la femme, sous le thème "égalité, développement et paix".

1980:

2° Conférence mondiale sur les femmes à Copenhague, organisée sous l'égide de l'ONU.

15/26 juillet 1985:

3° Conférence mondiale sur les femmes à Nairobi organisée sous l'égide de l'ONU. Au cours de cette conférence sont mises au point les "stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme".

9/11 décembre 1991:

Séminaire sur l'intégration des femmes au développement, à Vienne, organisé par la Division de la Promotion de la femme du Centre pour le Développement Social et les Affaires Humanitaires, ONU.

4/15 septembre 1995:

4° Conférence mondiale sur les femmes, Pékin, CHINE, organisée sous l'égide de l'ONU.

Manifestations organisées par le FIDA:

1990/1991:

Série de 4 consultations régionales, organisées par le FIDA, et destinées à dégager des lignes d'action pour la promotion économique des femmes en milieu rural.

19/30 novembre 1990: 1' consultation, pour l'Afrique anglophone et le Proche-Orient, CHYPRE;

17/22 juin 1991: 2° consultation, pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, San José, COSTA RICA;

29 juillet/3 soft 1991: 3° consultation, pour l'Afrique Francophone, Dakar, SENEGAL;

16/21 septembre 1991: 4° consultation, pour l'Asie et le Pacifique, Kuala Lumpur (MALAISIE).

Octobre 1991:

synthèse des 4 consultations régionales, siège du FIDA, Rome, ITALIE.

25 février 1992:

Sommet pour le progrès économique des femmes rurales, Bruxelles, BELGIQUE, organisé par le FIDA, sous le haut patronage de la reine Fabiola de BELGIQUE.

Manifestations organisées par l'ONUDI:

14/18 octobre 1985:

Réunion d'un groupe d'experts sur le thème "les femmes dans l'agro-industrie", ONUDI, Vienne, AUTRICHE.

11/20 mars 1992:

36° Session de la Commission de la condition de la femme, ONUDI, Vienne, AUTRICHE.

Fin 1993:

Réunion d'un groupe d'experts du continent africain sur "l'Intégration des femmes dans l'agro-industrie", organisée par l'ONUDI, Arusha, TANZANIE.